

Avis de vacance de la fonction de Directeur ou Directrice de l'ISPEF Université Lumière Lyon 2

La fonction de directeur ou directrice de l'ISPEF sera vacante à compter du 01/09/2025.

Les candidatures devront satisfaire aux conditions précisées à l'article L. 713-9 du Code de l'Éducation et aux dispositions statutaires en vigueur.

La personne assumant la direction de l'institut est élue à la majorité absolue des suffrages exprimés des membres composant le Conseil (article 1 des statuts de l'ISPEF).

Elle est choisie dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'Institut, sans condition de nationalité et est élue par le Conseil. Son mandat est de 5 ans renouvelable une fois.

Les lettres de candidatures seront accompagnées d'un curriculum vitae et d'une profession de foi. Elles seront adressées **au plus tard le jeudi 12 juin à 12h00** à M. Alain FERNEX, Directeur sortant, par courriel (a.fernex@univ-lyon2.fr) ou par dépôt en mains propres auprès du responsable administratif de la composante.

Le mandat du nouveau Directeur ou de la nouvelle Directrice prendra effet le 1er septembre 2025.

Diffusion de l'appel à candidatures	22 avril 2025
Date limite de dépôt de candidatures	12 juin 2025 à 12h00
Élection en Conseil de l'ISPEF	24 juin 2025

Renseignements:

Hervé ROZIER, Responsable administratif et financier de l'ISPEF

courriel: herve.rozier@univ-lyon2.fr

Diffusion:

- Membres du Conseil de l'ISPEF
- Personnels enseignants de l'Université Lyon 2
- Affichage au sein de l'ISPEF (affichage papier et sur le site internet de la composante)
- Site internet de l'Université

<u>Textes de références :</u>

- Code de l'Éducation article L. 713-9
- Statuts de l'ISPEF approuvés par le Conseil d'administration de l'Université le 27/10/2017.

Fait à Lyon, le 18 avril 2025